

**MODALITES DE SOUTENANCE
DES THESES (exercice/DES) OU DOCTORAT DE SCIENCES
DURANT LA CRISE SANITAIRE**

A compter du 09 mars 2022 et jusqu'à nouvel ordre

L'organisation d'une soutenance par voie totalement ou partiellement dématérialisée est exceptionnelle. Elle ne doit être envisagée que dans le cadre de conditions ne permettant pas le report de la soutenance à une date ultérieure.

PUBLIC : 50 PERSONNES AUTORISEES

SOUTENANCE EFFECTUEE EN PRESENTIEL

- Les membres du jury et le candidat doivent être présents à la faculté en salle de thèse
- Respect des règles sanitaires et distanciation
- Port du masque obligatoire
- Utilisation du Gel SHA à l'entrée de la salle
- La soutenance se déroule en tenue civile (ou toge personnelle)

SOUTENANCE EFFECTUEE PARTIELLEMENT PAR VOIE DEMATERIALISEE

- Si au moins un membre du jury ne peut être présent, la visioconférence doit prendre le relais par les moyens techniques adéquats : renaviso (avec le soutien du service de la logistique de la faculté), par skype ou zoom (organisé par le président du jury) ou tout autre moyen compatible
- Le président du jury au moins et le candidat sont présents dans la salle de thèse de la faculté
- Si le candidat ne peut être présent pour des raisons valables (COVID/Contact/etc...) il doit soutenir sa thèse en visioconférence à la date et horaire programmés après avoir adressé une demande de dérogation à la scolarité
- Le président du jury est en charge de l'organisation de la visioconférence pour les membres du jury qui ne pourraient pas être présents
- Si la soutenance est partiellement en visioconférence (c'est à dire qu'il y a au moins un membre du jury et/ou le candidat à distance). Le président doit créer 2 sessions de visioconférence. 1 pour le déroulement de la soutenance et 1 pour la délibération par skype ou par zoom
- En cas de visioconférence avec les membres du jury, le protocole administratif doit être respecté en terme de délégation de signature et compte rendu technique de déroulement de la soutenance

VISIO CONFERENCE POUR LES INVITES

- Le candidat doit organiser la partie visioconférence pour ses invités (sans appui de l'équipe logistique de la faculté) et doit venir avec son ordinateur personnel si la soutenance a lieu en présentiel

REPORT DE DATE DE SOUTENANCE

- Il est fortement recommandé de reporter la soutenance de thèse dès lors qu'il n'y a pas de raisons valables de la maintenir aux dates et horaires programmés

LE PRESIDENT DE JURY DOIT VEILLER AU RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Mise à jour le 09 mars 2022